



Obligations concernant un ravalement

Par hikari2006, le 22/04/2008 à 10:15

Monvoisin veut refaire le ravalement de sa maison.

Une de ses façades donnent sur mon jardin.

Sur cette façade j'ai adossé un abri de jardin (l'abri de jardin n'est pas complètement collé à sa façade, il y a environ dix centimètres d'espace, pas suffisant pour passer derrière. Il me demande de retirer mon abri de jardin pour faire le ravalement derrière. Suis-je dans l'obligation de le faire ?

Merci d'avance de votre réponse.